

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009

Réception par le Prefet : 28/09/2009

Publication : 02/10/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-12-3-8

Séance du vendredi 25 septembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

ROUTES DÉPARTEMENTALES

□

PROGRAMMES N° A134

□

AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A134 tels qu'indiqués au tableau ci-après :

Programme	Millésime	Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
A134	2005	606 891 €	145 000 €	751 891 €
A134	2006	368 000 €	382 000 €	750 000 €
A134	2007	1 967 894 €	680 000 €	2 647 894 €
A134	2008	2 611 000 €	845 000 €	3 456 000 €
A134	2009	7 312 000 €	-933 000 €	6 379 000 €

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller marks below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions